LE SERVICE MUNICIPAL DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT DE LA VILLE DE FOUGERES VOUS PROPOSE

SERVICE EAU ET ASSAINISSEMENT
☎ : 02.99.94.88.88

LE PRELEVEMENT AUTOMATIQUE A ECHEANCE

CE MODE DE REGLEMENT EST :

GRATUIT
- Le règlement de vos factures est effectué par votre établissement bancaire.
- Vous recevrez, 15 jours avant le prélèvement, votre facture vous informant du montant et de la date du prélèvement. Vous pouvez ainsi vous assurer que votre compte est bien approvisionné.

PRATIQUE
- Simplifie et libère des soucis de règlement. Plus de rédaction de chèque ou de dérangement pour régler en numéraire ou par mandat.

RESILIABLE
- A tout moment après notification auprès du Service Municipal de l'Eau & de l'Assainissement.

POUR LE SOUSCRIRE
- Compléter le mandat de prélèvement SEPA ci-dessous.
- Joindre un Relevé d'Identité Bancaire au format IBAN.BIC
- Cette demande est à envoyer à l'adresse suivante :
  Service de l'eau et de l'assainissement de la Ville de Fougères -
  Hôtel de Ville – BP 60111 -
  35301 FOUGERES Cedex

*Si vous optez pour le prélèvement, remplissez la demande ci-dessous qui prendra **effet lors de la prochaine facturation**.*

MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA (cadre réservé au service)

N° de RUM : - E A -

Type de contrat :

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le service municipal de l'eau et de l'assainissement de la ville de Fougères à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du service municipal de l'eau et de l'assainissement de la ville de Fougères.
Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée :
- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

N°ICS

FR 14 EAU 489899

REFERENCES A RAPPELER *(à prendre dans l'entête partie droite de votre facture)*

/ 1 1 5 /

DESIGNATION DU TITULAIRE DU COMPTE	ADRESSE DE LA PRISE D'EAU	DESIGNATION DU CREANCIER
Nom, prénom : Adresse : Code postal : Ville :	Nom, prénom : Adresse :	Nom : Service Municipal de l'eau et de l'assainissement Adresse : Hôtel de Ville 2 rue Porte St Léonard BP 60111 Code postal : 35301 Ville : Fougères Cedex

DESIGNATION DU COMPTE A DEBITER

IDENTIFICATION INTERNATIONALE (IBAN)

IDENTIFICATION INTERNATIONALE DE LA BANQUE (BIC)

Signé à :

Le (JJ/MM/AAAA) :

Signature :

Type de paiement : Paiement récurrent/répétitif ☒

DESIGNATION DU TIERS DEBITEUR POUR LE COMPTE DUQUEL LE PAIEMENT EST EFFECTUE (SI DIFFERENT DU DEBITEUR LUI-MEME ET LE CAS ECHEANT) :
Nom du tiers débiteur :

JOINDRE UN RELEVE D'IDENTITE BANCAIRE (au format IBAN BIC)

Rappel :
En signant ce mandat j'autorise ma banque à effectuer sur mon compte bancaire, si sa situation le permet, les prélèvements ordonnés par le service de l'eau et de l'assainissement de la ville de Fougères. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à ma banque. Je réglerai le différend directement avec le service de l'eau et de l'assainissement de la ville de Fougères.

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'opposition, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.